

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, 27 novembre 1919.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection du vingt-sixième jour du mois d'août 1919, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Charles Arthur Hill, écr., secrétaire de A. V. G. G., de Estevan, Saskatchewan, comme officier rapporteur pour le district électoral d'Assiniboine, dans la province de la Saskatchewan, pour l'élection d'un député pour représenter ledit district électoral dans la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, au lieu et place de J. G. Turriff, qui a été appelé au Sénat du Canada, Oliver Robert Gould, de la ville de Manor, dans la province de la Saskatchewan, cultivateur, a été dûment élu comme tel représentant le vingt-septième jour d'octobre 1919, tel qu'il appert par le rapport du dit bref qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JULES CASTONGUAY,

Greffier suppléant de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A W. B. NORTHRUP, écr., C.R.,

Greffier de la Chambre des Communes,

Ottawa.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, 8 janvier 1920.

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection du vingt-sixième jour du mois d'août 1919, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à James Blanchard, écuyer, cultivateur, Uxbridge, Ontario, comme officier rapporteur pour le district électoral de Ontario-Nord, dans la province de l'Ontario, pour l'élection d'un député devant représenter le dit district électoral en la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, au lieu et place de Samuel S. Sharpe, décédé, Robert Henry Halbert, de la ville de Uxbridge, dans la province de l'Ontario, cultivateur rentier, a été dûment élu représentant le neuvième jour du mois de décembre 1919, tel qu'il appert par le rapport du dit bref qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

JULES CASTONGUAY,

Greffier suppléant de la Couronne en Chancellerie pour le Canada.

A W. B. NORTHRUP, écr., C.R.,

Greffier de la Chambre des Communes,

Ottawa.

Les députés suivants ayant préalablement prêté le serment requis par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre:—

Oliver Robert Gould, écr, pour le district électoral d'Assiniboine.

Robert H. Halbert, écr, pour le district électoral d'Ontario-Nord.

Sir George Foster, du consentement de la Chambre, présente un bill (No 1), Loi concernant la prestation des serments d'office, lequel est lu la première fois.

M. l'Orateur communique à la Chambre le câblogramme suivant qu'il a reçu de Sa Majesté le Roi:—

LONDRES, 23 février 1920.

Je désire transmettre à mes fidèles sujets du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada mes meilleurs souhaits à l'occasion de leur réunion dans les nouveaux édifices à l'érection desquels mon fils se glorifie d'avoir été associé. Je suis fermement